

Belfort,  
le 19 juillet 2021

Monsieur Christophe FANICHET  
Président directeur général  
SNCF Voyageurs  
9 rue Jean-Philippe Rameau  
93200 ST DENIS

cc. Monsieur Jean ROUCHE, Directeur Axe TGV Sud Est

Monsieur le Président directeur général,

Vous m'avez informée par courrier en date du 28 avril dernier des modifications envisagées pour la desserte radiale du TGV Rhin-Rhône en 2022.

J'ai bien noté la volonté de SNCF Voyageurs de rendre cette desserte plus structurée et ainsi plus lisible pour les usagers, ce qui est un élément important de l'attractivité de l'offre TGV. En ce sens, la création d'un nouveau service de fin de matinée desservant Dijon, Besançon Franche-Comté TGV, Belfort-Montbéliard TGV et Mulhouse depuis Paris représente une évolution utile de la grille horaire du TGV Rhin-Rhône.

Je constate néanmoins que la mise en place de ce service sera accompagnée par la transformation du TGV quittant Paris à 6h52 à destination de Mulhouse en un TGV qui aura désormais Besançon Viotte comme terminus. Selon vos informations, la desserte matinale de Besançon, Belfort-Montbéliard et Mulhouse depuis Paris sera toujours assurée par les TGV de 6h52 ou de 7h22, mais cela ne sera plus le cas pour les relations entre Dijon, le nord Franche-Comté et l'Alsace. Les voyageurs souhaitant rejoindre ces destinations dans la matinée depuis Dijon n'auront comme unique possibilité que le TGV 9898 qui arrivera à Belfort-Montbéliard TGV vers 11h, à Mulhouse à 11h20 et à Strasbourg à 12h20.

Ceci représente une nouvelle dégradation de la qualité des relations grande vitesse au sein de la Bourgogne-Franche-Comté et entre la Bourgogne-Franche-Comté et l'Alsace qui sera préjudiciable aux importants échanges économiques et sociaux entre nos territoires. Quand le TGV Rhin-Rhône a été mis en service en 2012, le premier TGV desservant Belfort-Montbéliard TGV, Mulhouse et Strasbourg depuis Dijon arrivaient dans ces destinations à 8h46, 9h12 et 10h10 respectivement. Des changements intervenus en 2016, et qui perdurent jusqu'à ce jour, ont retardé cet horaire de 45 minutes pour les déplacements entre Dijon, Belfort-Montbéliard TGV et Mulhouse, et de 1h30 pour les déplacements entre Dijon et Strasbourg (par correspondance en gare de Mulhouse Ville).

Les adaptations envisagées pour 2022 rendront le TGV encore moins attractif pour ces déplacements, notamment pour la clientèle professionnelle, qui risque de se reporter plus massivement vers la voiture. Il est ainsi impératif de trouver des solutions pour permettre au TGV Rhin-Rhône de mieux capter les flux matinaux le long de l'axe Rhin-Rhône entre Dijon et Strasbourg et j'attends vos propositions en ce sens.

Je souhaite également souligner l'importance du maintien de la liaison aller-retour entre Mulhouse et Lille via l'aéroport Roissy Charles de Gaulle qui est suspendue depuis début 2020 et dont vous conditionnez la reprise sur un retour massif du trafic aérien sur cette plateforme aéroportuaire. Ce TGV permet non seulement à la clientèle bourguignon-franc-comtoise et sud-alsacienne de rejoindre l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, mais aussi de partir vers l'ouest et le sud-ouest de la France par des correspondances à Marne-la-Vallée, et vers le nord de la France, la Belgique et l'Angleterre via des correspondances à Lille. Il me semble important d'engager dès maintenant une réflexion avec nos territoires sur la manière d'optimiser ces correspondances afin de maximiser le potentiel commercial de la liaison Mulhouse-Lille.

En vous remerciant par avance pour votre retour sur ces deux sujets, je vous prie de croire, Monsieur le Président directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente



Marie-Guite DUFAY